



Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC

# Unitaire 11

Bimestriel N°123 Décembre - Janvier 2016 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 eu-

**Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)**  
Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE  
fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr



Déposé le 17/12/2015

## SOCIAL : IL EST URGENT DE CHANGER DE CAP !

### EDITO

Nous avons tous été choqués par les attentats qui ont été perpétrés le 13 novembre 2015 à Paris et à Saint Denis. Même si les mots sont peu de choses en de telles circonstances, nos pensées vont aux familles et aux proches des victimes, à toutes celles et ceux qui ont été touchés. Rien ne peut justifier ces assassinats. Ce crime est immense mais c'est en continuant à vivre librement et fraternellement que notre réponse sera à la hauteur de la situation.

Dans l'esprit des auteurs de cette ignoble agression, cet acte inhumain est destiné à attaquer notre démocratie et notre modèle social, à marquer les esprits. En tirant au hasard sur la foule dans les rues, sur les clients de restaurants, sur le public d'une salle de spectacle, en commettant des attentats suicide près d'un stade, ces terroristes fanatiques ont montré leur vrai visage : celui de vouloir instaurer un climat de terreur. Cette politique a un nom : c'est le fascisme. Nous nous devons de le combattre.

Nous devons réaffirmer notre détermination à lutter contre toutes les atteintes à la démocratie, à la paix et aux libertés.

Les élections régionales des 6 et 13 décembre se sont déroulées dans cette période particulière, marquée par les attentats et dans un contexte économique et social dégradé. Le taux de chômage dramatiquement élevé en particulier chez les jeunes, la précarité, l'absence de perspectives à court et moyen terme nourrissent une montée des idées racistes et réactionnaires portées principalement par le FN. Les résultats du 1<sup>er</sup> tour de élections ont mis en évidence la désespérance de la population, même si un sursaut républicain a permis au 2<sup>ème</sup> tour de faire barrage au FN qui ne dirigera aucune région.

Au-delà du soulagement légitime, nous devons renforcer notre combat pour les valeurs laïques, humanistes que porte la FSU, nous battre pour la défense et le renforcement des services publics indispensables au maintien de la cohésion sociale. Nous devons exiger un changement de politique qui prenne en compte les revendications des personnels, actifs, retraités, sans emploi... qui réponde enfin aux enjeux économiques et sociaux pour construire une société plus juste et solidaire. Nous ne pouvons continuer cette politique du « moins pire » qui d'élection en élection nous conduit dans une impasse.

Participez au congrès départemental de la FSU11 pour échanger, débattre d'un syndicalisme démocratique en phase avec ses adhérents.

Le secrétariat FSU 11

#### Siège social :

FSU 11  
22 bis, Bd de Varsovie  
11000 CARCASSONNE  
Tél. Fax : 04 68 25 54 23  
Directeur de la  
Publication  
Philippe DECHAUD  
Commission paritaire  
N° 0720 S 07452  
ISSN 1250-0224  
Imprimé par nos soins

#### SOMMAIRE

##### 1- Edito.

##### 2- Territoriale : en route pour le SNUTER-FSU

- Action retraités.

- Laïcité à vivre  
et à mettre en  
actes.

##### 3 - Résultats du vote FSU de novembre et nou- veau CDFD.

4 - Thèmes et  
déroulement du  
congrès départe-  
mental.  
Coupon d'ins-  
cription.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

## Congrès départemental de la FSU 11 au Lycée Charles Cros de Carcassonne

**VENDREDI 15 JANVIER de 8 h 30 à 17 h 30**

Pour vous inscrire :  
bulletin d'inscription dans ce numéro de l'Unitaire.

## TERRITORIALE : En route pour le SNUTER-FSU

Les 3 et 4 décembre 2015, à Gémenos dans les Bouches-du-Rhône, 200 militants-es du SNUCLIAS-FSU et du SnuACTE-FSU, ont décidé, dans une ambiance de travail mais néanmoins chaleureuse et festive, d'unir leurs forces. Ils ont voté à l'unanimité les Statuts et le Règlement Intérieur du **Syndicat National Unitaire de la Territoriale dans la FSU : le SNUTER-FSU**. Ce congrès constitutif s'est tenu en présence de Bernadette Groison, Secrétaire générale et d'Éliane Lancette, Trésorière de la FSU et des représentants de nombreux syndicats nationaux.

Ce projet de fusion avait été relancé en début d'année 2015 par nos deux syndicats, sous l'égide et avec le soutien de la Fédération, et reposait sur la nécessité de proposer une organisation cohérente du versant territorial de la FSU.

Avec plus de 11 000 membres, le SNUTER-FSU devient ainsi le 3ème syndicat en nombre d'adhérents-es dans la FSU. Cette étape est un signe fort pour le développement de la FSU dans la fonction publique territoriale en faveur d'un syndicalisme unitaire, revendicatif et combatif qui assure la défense des services publics de proximité et de leurs personnels.

C'était d'autant plus nécessaire que nous aurons des échéances électorales dès 2016 avec des votes en CT dans les nouvelles régions fusionnées et dans un certain nombre d'intercommunalités. Nous devons par ailleurs nous préparer et réussir les élections professionnelles de 2018 dans la fonction publique.

Un secrétariat général a été élu, il est composé de : Didier Haudiquet et Didier Bourgoïn Co-secrétaires généraux, Bernard Grenouillet Trésorier et Philippe Duverny Trésorier-adjoint.

Anne AMIGUES

### POUR LES RETRAITÉ-E-S, L'ACTION DOIT CONTINUER APRES LE 24 NOVEMBRE

Dans un contexte de division qui n'épargne pas les organisations syndicales de retraités, la section départementale des retraités de la FSU a décidé de participer à une journée d'action le 24 novembre. Deux rassemblements devant les permanences parlementaires ont eu lieu dans l'Aude malgré les événements dramatiques du 13 novembre.

Depuis plus d'un an les retraités avancent des revendications justifiées par un recul patent de leur pouvoir d'achat, par de réels problèmes d'accès aux soins pour les plus modestes, par une prise en charge insuffisante de la perte d'autonomie qui laisse des restes à charge hors de portée des personnes âgées démunies et de leurs familles. Et ce n'est pas l'aumône des 0,1 % d'augmentation (soit 1 € pour une pension de 1000 €) qui va améliorer leur sort. La loi d'adaptation de la société au vieillissement, promise depuis 2012, doit se mettre en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016 mais la question des EHPAD ne sera pas traitée pendant cette législature. L'accord AGIRC ARCO menace tous les futurs retraités d'un nouveau recul à 63 ans de l'âge légal donnant droit à pension. Certes, au printemps dernier, nous avons été reçus par les parlementaires de l'Aude, mais force nous est de constater que les résultats se font attendre. Le dialogue social, tant prôné par le pouvoir est, de fait, en panne quand il n'est pas détourné.

D'autre part, nous avons été nombreux à participer aux rassemblements en hommage aux victimes du terrorisme. Cependant, le besoin de sécurité ne saurait réduire la vie démocratique, associative et citoyenne, porteuse d'espoir. Parce que le progrès social est un facteur déterminant du vivre ensemble, les retraités de la FSU entendent poursuivre leur action pour rappeler avec force que le pacte social doit enfin supplanter les politiques d'austérité.

Alain CAZANAVE et Guy AYATS

### LAÏCITE A VIVRE ET A METTRE EN ACTES

Les 9 et 11 décembre, à Narbonne, l'Union Locale FSU a co-organisé deux initiatives qui plaçaient la laïcité en théâtre et en débat.

Côté spectacle tout d'abord, 280 personnes – dont beaucoup de jeunes - ont assisté le 9 décembre au spectacle historique vivant « Laïcité=Liberté » proposé par la compagnie audoise « L'histoire en Spectacles ». De Voltaire à Jean Moulin en passant par Robespierre, Victor Hugo, Louise Michel, Jean Jaurès et d'autres, on parcourt la genèse de la laïcité à travers des étapes charnières de notre histoire comme les Révolutions de 1789 et de 1848, la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat, le Front Populaire, le nazisme, ...et tous les combats menés pour la République et l'Ecole Publique. Au-delà, le spectacle conduit le spectateur à côtoyer tous ces anonymes qui ont combattu pour le progrès social commun, l'abolition de l'esclavage, l'éducation pour tous, pour l'égalité des femmes et des « minorités »...

Deux jours plus tard, nous avons proposé un débat inter-associatif autour d'une question que nous avons formulée ainsi : « *Comment favoriser aujourd'hui une laïcité qui rassemble, qui soit comprise par nos concitoyens et qui favorise un mieux vivre ensemble sans exclusion ni stigmatisation ?* » Une quarantaine de participants, c'est pas mal dans le contexte d'aujourd'hui. Les échanges ont été riches et déboucheront, on l'espère, sur d'autres rencontres.

Mettre en débat la liberté de conscience et le respect de la pensée de l'autre en plein état d'urgence, placer la laïcité comme un outil de cohésion et de progrès social, s'appuyer sur elle pour promouvoir et donner corps aux valeurs de la République, pour valoriser ce qui nous est commun,...voilà le défi laïque, celui d'une société multiculturelle capable de s'écouter et de faire vivre le pluralisme existant en son sein, capable de reconnaître le libre choix de chacun comme un enrichissement de tous.

Antoine de St Exupéry n'a-t-il pas dit : « *Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis.* »

La FSU, avec d'autres, continuera à promouvoir de telles initiatives pour que vive la laïcité.

Alain CAZANAVE

**VOTES FSU NOVEMBRE 2015 DEPARTEMENT DE L'AUDE**

Syndicats				VOTES NATIONAUX										VOTES DEPARTEMENTAUX												
				TENDANCES					ACTIVITE					FENETRES				TENDANCES					ACTIVITE			
Désignation	Inscrits	Votants	%	Exp	U et A	EE	URIS	Emanc	FU	Pour	Contre	Abst	Re-fus Vote	A1	B1	A2	B2	U et A	EE	Emanc	RSRBM	Exp	Pour	Contre	Abst	Re-fus Vote
SNUipp	251	68	27,1 %	66	35	22	2	6	1	38	11	16	1	19	19	22	15	32	26	6	2	66	53	1	12	2
SNETAP	69	5	7,3 %	5	4	1				3		2		3	0	3	0	4	1			5	3		1	1
SNICS	6	1	16,7 %	0														1				1	1			
SNUEP	10	1	10,0 %	0														1				1	1			
SNUAS-FP	3	2	66,7 %	2		1		1		1	1			0	1	1	0		1	1		2	2			
SDU-CLIAS	521	179	34,4 %	176	159	5	7	5	0	149		23	1	77	22	27	31	162	5	5	5	177	157	1	14	2
SNES	436	251	57,6 %	239	134	61	14	23	7	131	19	86	3	79	50	91	44	129	59	23	28	239	140	3	67	2
SNEP	81	19	23,5 %	19	19					16		2		10	3	7	6	19				19	18		1	
SNASUB																										
SNUACTE	2	1	50,0 %	1		1				1				0	1	1	0		1			1	1			
SNU TEFI	37	15	40,5 %	15	15					6		9		3	8	4	7	14				14	6		8	
SNE																										
SNUITAM																										
SNPES-PJJ																										
EPA																										
SNAC																										
SNCS																										
SNESUP	4	1		1	1					1								1				1	1			
<b>Total</b>	<b>1420</b>	<b>543</b>	<b>38,2 %</b>	<b>524</b>	<b>367</b>	<b>91</b>	<b>23</b>	<b>35</b>	<b>8</b>	<b>346</b>	<b>31</b>	<b>138</b>	<b>5</b>	<b>191</b>	<b>104</b>	<b>156</b>	<b>103</b>	<b>363</b>	<b>93</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>526</b>	<b>383</b>	<b>5</b>	<b>103</b>	<b>7</b>
<b>Pourcentage</b>				<b>36,9 %</b>	<b>70,0 %</b>	<b>17,4 %</b>	<b>4,4 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>66,0 %</b>	<b>5,9 %</b>	<b>26,3 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>36,5 %</b>	<b>19,9 %</b>	<b>29,8 %</b>	<b>19,7 %</b>	<b>69,0 %</b>	<b>17,7 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>37,0 %</b>	<b>72,8 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>19,6 %</b>	<b>1,3 %</b>
					<b>UA</b>	<b>EE</b>	<b>URIS</b>	<b>Emanc</b>	<b>FU</b>									<b>UA</b>	<b>EE/Emanc</b>	<b>URIS</b>						
<b>Total 2012</b>	<b>1445</b>	<b>602</b>	<b>41,7 %</b>	<b>593</b>	<b>438</b>	<b>63</b>	<b>43</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>418</b>	<b>13</b>			<b>244</b>	<b>89</b>	<b>133</b>	<b>191</b>	<b>422</b>	<b>102</b>	<b>39</b>	<b>563</b>	<b>454</b>	<b>7</b>			
<b>Pourcentage</b>				<b>41,0 %</b>	<b>73,9 %</b>	<b>10,6 %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>70,5 %</b>	<b>2,2 %</b>			<b>41,2 %</b>	<b>15,0 %</b>	<b>22,4 %</b>	<b>32,2 %</b>	<b>75,0 %</b>	<b>18,1 %</b>	<b>6,9 %</b>	<b>32,0 %</b>	<b>98,5 %</b>	<b>1,5 %</b>			

**Nouveau CDFD de la FSU de l'Aude (mandat 2016-2019)**

**Répartition des 16 sièges ( résultats départementaux ) :**

**UA : 11 sièges ; EE : 3 sièges ; Emancipation: 1 siège ; RSRBMV: 1 siège.**

**Camarades élu-e-s au CDFD (Conseil délibératif fédéral départemental), au titre des tendances départementales (16) :**

**Elu-e-s U et A (11):**

DECHAUD Philippe (SNEP); AMIGUES Anne (SNUTER); BENYOUSSEF Delphine (SNES); MOKHTAR-ZAZOU Lahcène (SNU Pole Emploi); CAZES Michèle (SNES); ALLEON Albert (SNUTER); BENKREIRA Zora (SNU Pôle Emploi); RIVES Sandrine (SNES); BAILLOU Philippe (SNUipp); BEKHTARI Ali (SNUTER); AUDEMAR Jean Marc (SNETAP)

**Elu-e-s Ecole Emancipée (3)**

BLANCH Dominique (SNES) ; BURGAT Jean-Louis (SNUipp) ; MARTINEZ Magalie (SNUipp)

**Elue Emancipation(1) :**

NOVELLO Marie-line (SNES)

**Elue RSRBMV (1):**

MAILLOT Hélène (SNES).

**Camarades désigné-e-s au titre des syndicats (16 ou plus) :**

**SNES : 4 mandats.**  
**SNUTER : 5 mandats.**  
**SNUipp : 3 mandats.**  
**SNEP : 1 mandat.**  
**SNETAP : 1 mandat.**  
**SNUEP : 1 mandat.**  
**SNUAS-FP : 1 mandat.**  
**SNUTEFI : 1 mandat.**  
**SNICS : 1 mandat.**  
**SFR : 1 Mandat**

# Thèmes du congrès départemental

(textes dans le supplément au « Pour » n°188)

- Thème 2 : La fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne
- Thème 4 : Le syndicalisme

## Déroulement du congrès départemental :

Lycée Professionnel Charles Cros - Carcassonne

### Vendredi 15 janvier

- 8h30 - 9h00 : Accueil
- 9h00 - 9h30 : Présentation du Congrès + modifications statutaires
- 9h30 - 11h00 : Travail sur le thème 2
- 11h00 - 12h00 : Synthèse thème 2 et vote des amendements
- **12h15 - 13 h 30 : repas.**
- 13h45- 15h30 : Organisation de la section départementale + vote du rapport financier  
+ désignation de la délégation au congrès national + désignation du nouveau CDFD.
- 15h30- 17h00 : Travail sur le thème 4 et vote des amendements
- 17h00 - 17h30 : Conclusion et fin du congrès.

## CONVOCATION

### Application du droit syndical dans la Fonction Publique

- d'État (autorisation spéciale d'absence - article 13 du décret 82-447 du 28-05-1982)
- Territoriale (ASA – article 13 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985)

L'autorisation spéciale d'absence porte, outre sur la durée de la réunion statutaire elle-même, sur les délais de route nécessaires pour s'y rendre.

Nom : ..... Prénom : .....

A déposer dans les délais auprès de votre administration ( 3 jours avant )

### Coupon d'inscription au congrès FSU du vendredi 15 janvier 2016

(à reproduire si plusieurs délégué-e-s dans l'établissement)

**NOM** : ..... **PRÉNOM** : .....

**Adresse** : .....

**Ville** : ..... **Code Postal** : .....

**Téléphone** : ..... **E-mail** : .....

**Participera au congrès de la FSU 11** (rayer les mentions inutiles)

Le VENDREDI 15/01/2016    oui    non

**Participera aux repas de midi** (rayer les mentions inutiles)

VENDREDI 15/01/2016    oui    non

Coupon à retourner à la FSU 11, 22 bis Bd de Varsovie 11000 Carcassonne  
ou par mail fsu11@fsu.fr

**avant le jeudi 07 janvier 2016.**